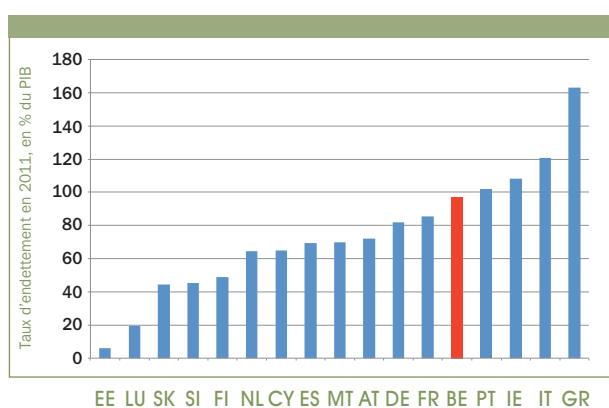


# Le contrôle budgétaire devisu

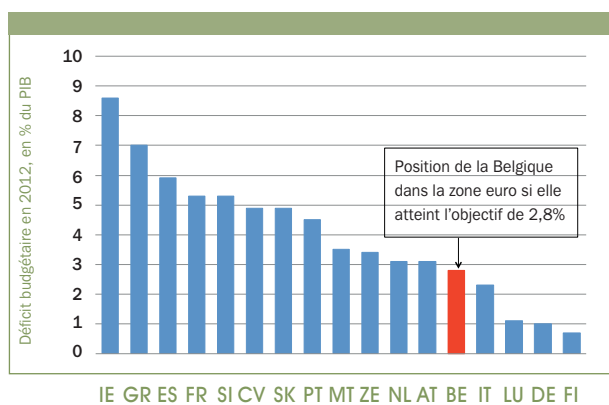
## Un assainissement le moins préjudiciable possible à la croissance

Le gouvernement est parvenu à un accord sur le budget 2012 il y a à peine deux mois qu'un contrôle budgétaire est déjà planifié ce mois-ci. D'après ce que l'on sait déjà, il faudra réaliser un effort supplémentaire pour ramener le déficit budgétaire à 2,8% du PIB. Cela augure de nouvelles discussions difficiles. Le présent document expose les chiffres et faits importants pour la Belgique en matière de budget, afin que les décisions à venir soient prises sur une base bien réfléchie.



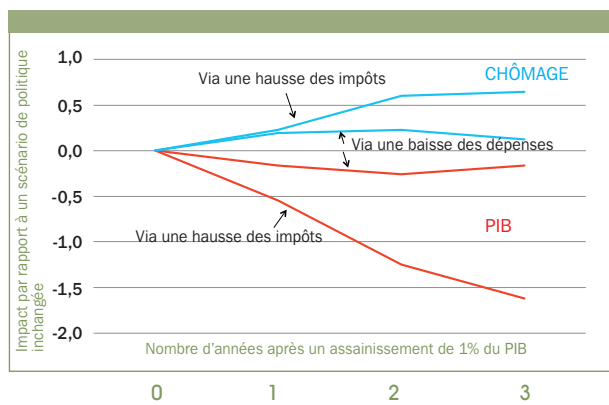
### LIMITER LE DÉFICIT À 2,8% DU PIB

Il est primordial que notre pays respecte son programme de stabilité pour atteindre un budget en équilibre en 2015. Pour trois raisons. Primo, en cas de non-respect de ce programme, la Belgique pourrait encourir une sanction européenne de 0,2% du PIB, soit près de 750 millions EUR. Secundo, les chiffres de la Commission européenne montrent que la dette belge s'approche dangereusement de la barre des 100% du PIB : une frontière symbolique dont le dépassement pourrait être sanctionné par les agences de notation. Tertio, l'évolution du taux d'intérêt à long terme en Belgique et le spread avec les obligations allemandes montrent que la confiance des marchés financiers dans notre pays n'est pas encore complètement restaurée.



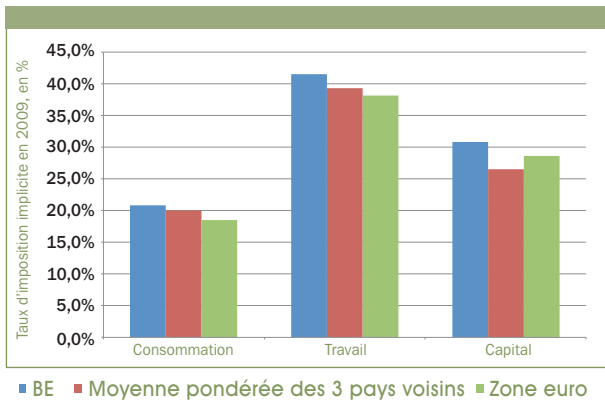
### RESTER DANS LE PELOTON DE TÊTE DE LA ZONE EURO

Selon les prévisions de la Commission européenne, le respect de l'objectif de 2,8% du PIB pour le déficit 2012 permettrait aussi à la Belgique de jouir d'une bonne image au sein de la zone euro (ZE). En effet, elle ferait partie du groupe des 5 pays affichant un déficit de moins de 3% du PIB cette année.



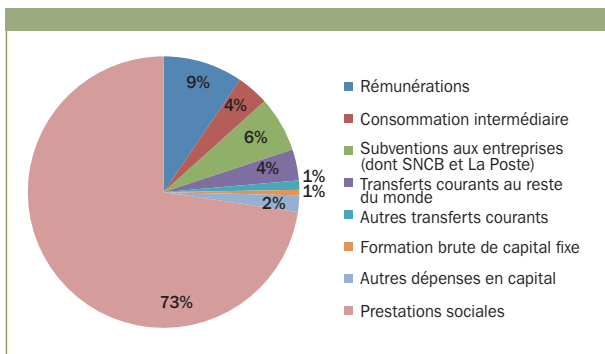
### SE CONCENTRER SUR UNE RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES

Un assainissement des finances publiques, même s'il est nécessaire, a généralement un impact négatif sur la croissance économique et l'emploi à court terme. Le FMI montre cependant que cet impact négatif peut être limité si l'on concentre l'effort à réaliser sur une réduction des dépenses. En effet, selon le FMI, un assainissement de 1% du PIB réalisé au niveau des dépenses fait baisser l'activité économique de 0,3% et augmenter le taux de chômage de 0,2 point de pour cent en moyenne par rapport à une politique inchangée. En revanche, si l'assainissement est réalisé au niveau des recettes, ces chiffres s'élèvent respectivement à 1,3% et 0,6 point de pour cent ! Il est cependant très important de ne pas couper dans les dépenses qui soutiennent notre croissance potentielle (comme l'innovation, les infrastructures, ...).



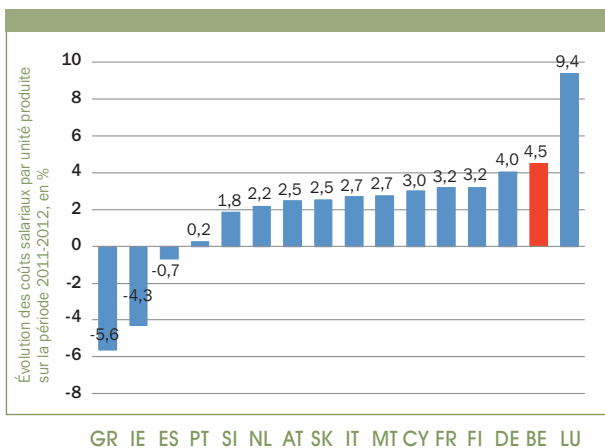
### LA PRESSION FISCALE LA PLUS ÉLEVÉE

La conclusion du FMI de réaliser l'assainissement essentiellement via les dépenses vaut particulièrement pour la Belgique, qui se distingue déjà – avec 46% du PIB – par une pression fiscale des plus élevée de la zone euro. De plus, les données de la Commission européenne montrent que, outre le travail, la consommation et le capital sont aussi plus lourdement taxés en Belgique que dans la zone euro et dans nos pays voisins. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la Commission européenne a recommandé à la Belgique de réaliser son assainissement principalement via une réduction des dépenses.



### SÉCURITÉ SOCIALE ET COÛTS DE FONCTIONNEMENT : LA PLUS GRANDE PART DU BUDGET FÉDÉRAL

Sachant que l'assainissement le moins néfaste pour la croissance et l'emploi doit être mené via les dépenses, il est utile de connaître les principaux postes des dépenses publiques belges. En 2010, le budget du pouvoir fédéral et de la sécurité sociale s'élevait à 107,2 milliards EUR. Selon les données de la BNB, 73% de ce budget – soit 78 milliards EUR – sont destinés aux prestations sociales (consacrées essentiellement aux pensions et aux soins de santé). Du côté des entités fédérées et des pouvoirs locaux, dont le budget s'élève à près de 70 milliards EUR, le principal poste de dépenses se compose des coûts de fonctionnement (44 milliards EUR), c'est-à-dire les rémunérations des fonctionnaires et la consommation intermédiaire.



### RENFORCER NOTRE COMPÉTITIVITÉ POUR ASSURER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Il ne faut pas seulement assainir. Il faut également s'assurer que l'économie continue de croître : sans croissance économique, il sera très difficile de réaliser l'objectif budgétaire. Pour ce faire, il est urgent de renforcer notre position concurrentielle. Des changements importants dans la zone euro et le reste du monde s'opèrent : alors que certains pays comme la Grèce, le Portugal, l'Irlande et l'Espagne verront leurs coûts salariaux par unité produite diminuer sur la période 2011-2012, notre pays affichera, avec 4,5%, une des hausses les plus élevées des coûts salariaux de la zone euro. Si l'on ne réagit pas, notre perte de parts de marché continuera d'augmenter dans les mois et années à venir.